ottps://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/questions/OANR5I.150F33791

## 15ème legislature

| Question N°: 33791   | De <b>Mme Jacqueline Maquet</b> ( La République en Marche - Pas-de-<br>Calais ) |   |  | Question écrite                              |                       |
|--|---|---|--|--|-----------------------|
| Ministère interrogé > Solidarités et santé   |   |   |  | Ministère attributaire > Santé et prévention |                       |
| Rubrique >pauvreté   |   | <b>Tête d'analyse</b> >Crise<br>sanitaire et hausse de la<br>pauvreté |  | Analyse > Crise sanitaire et h               | ausse de la pauvreté. |
| Question publiée au JO le : 10/11/2020  Date de changement d'attribution : 21/05/2022  Date de renouvellement : 09/11/2021  Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat) |   |   |  |  |                       |

## Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'augmentation de la précarité depuis le début de la crise sanitaire. Alors que l'épidémie prend de nouveau une ampleur considérable, la pauvreté a déjà fortement augmenté en France et touche de nouveaux profils. Le Secours populaire déclare, en effet, compter aujourd'hui 45 % de nouveaux bénéficiaires. Parmi eux se trouvent des intérimaires, des personnes en CDD, mais aussi des étudiants. Ces derniers représentent d'ailleurs l'une des catégories les plus touchées par la crise : les 18-24 ans ont les indicateurs les plus mauvais, et affichent les plus fortes dégradations matérielles et subjectives. Dans une étude rendue en septembre 2020, le Secours populaire français évoque, par ailleurs, un rare recul, avec un tiers des Français qui déclarent avoir subi une perte de revenus depuis le début de la crise sanitaire. Ce chiffre est très inquiétant : ce sont les plus fragiles qui sont les plus à même de totalement basculer dans la précarité. Cette crise a donc un immense impact sur la fracture sociale. 38,1 % des personnes ayant un faible revenu estiment, en effet, que leur situation financière s'est dégradée. L'aide alimentaire massive distribuée par les associations a permis aux personnes ayant subi des pertes de revenus de continuer à se nourrir. Or de nombreuses personnes se trouvent tout de même dans l'obligation de se priver sur le plan alimentaire pour pouvoir continuer à payer leur loyer et leurs charges. Certains ont déjà perdu leur logement. Au regard de cette situation dramatique, Mme la députée souhaite connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour faire face à la vague grandissante de précarité en France. Elle aimerait également savoir si des fonds d'urgence pourraient être prévus pour les associations de solidarité qui œuvrent chaque jour pour apporter de l'aide aux Français dans le besoin.